

Agent soigneur animalier de refuge



90 heures d'enseignement en présentiel
dont plus de 20h de pratique au sein du refuge



+ Public visé

- Futurs professionnels qui veulent se former au métier d'agent de refuge dans le respect total des valeurs intrinsèques de la protection animale ;
- Particuliers en reconversion vers un métier engagé
- Professionnels ou bénévoles du milieu associatif qui veulent approfondir leur connaissance

Pré requis

- Être majeur et être passionné par les animaux
- S'entretenir avec un conseiller pour évaluer l'adéquation à la formation souhaitée

Modalités d'inscription

Prise de contact + entretien individuel
Remplir le bulletin d'inscription

La formation en présentiel de 90 heures
se déroule sur 5 mois soit 5 vendredis et
samedi 9h15-12h30 / 13h30- 16h45
Consultez le Calendrier sur
www.refugedegerbey.fr/c-s-e-n-a

Montant de la formation 1670 euros
Plusieurs mensualités sans frais possible -
Nous contacter
contact.csena@gmail.com

Si vous êtes en situation de handicap, vous
pouvez contactez notre organisme et
demandez notre référente Lena pour évaluer
l'adaptabilité de notre formation

Organisme en cours de processus QUALIOP1

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le fonctionnement d'une structure de protection animale
- Savoir entretenir les espaces de vie de l'animal
- Être capable de nourrir, prendre soin et éduquer un animal
- S'engager dans un métier passion et œuvrer contre l'abandon et la maltraitance
- Acquérir le sens du travail en équipe, le goût de l'autonomie
- Savoir communiquer dans l'intérêt de l'animal

Moyens pédagogiques

- Une salle confortable, un rétroprojecteur, un tableau blanc
- Cours consultables par PDF protégé en ligne durant toute la formation et durant un mois après la fin du cursus ;
- Prise de notes et cours participatifs
- Pratique et observation au sein du refuge en participant à la vie quotidienne de l'équipe
- Possibilité d'emmener son déjeuner (espace de restauration avec micro-onde).

68 heures de théorie + évaluation régulière 20 h de pratique autonome

Evaluation

Évaluation finale sur 60 pts

- Entretien avec un jury 30 min noté sur 20
- Présenter un dossier technique noté sur 20

Moyenne de 11/20 pour obtenir l'attestation de réussite de formation

CSENA -338 route de Gerbey 38121 Chonas l'Amballan 04 74 20 32 01 contact.csena@gmail.com



Enregistré auprès de la DIRRECTE Auvergne Rhône Alpes sous le N° 84380906538.

Contenu de la formation (1)

MODULE 1 4 HEURES +30 MIN D'ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">Découvrir les caractéristiques d'une structure de protection animale</p> <p><i>Objectifs : Savoir différencier le rôle d'un refuge, d'une fourrière, d'une pension, savoir appliquer la réglementation en vigueur, comprendre les niveaux de responsabilités des acteurs de la structure</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le rôle des structures et de leurs prestations 2. la réglementation pour chaque type d'hébergement de l'animal 3. Le statut juridique de l'animal 4. les acteurs de la protection animale
MODULE 2 6 HEURES 30 MIN D'ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">Maîtriser le fonctionnement administratif d'un refuge, d'une fourrière</p> <p><i>Objectifs : Appliquer les étapes d'un accueil ou d'une sortie d'un animal, comprendre l'utilité des documents d'identifications, de santé et de surveillance de l'animal . Savoir repérer l'état de l'animal qui arrive et les contraintes de protocole qui y sont liées</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. L'accueil de l'animal : les obligations légales, le registre d'entrée et de sortie 6. Le rôle et les usages de l'identification, du carnet de santé des animaux, de la carte d'identification, du certificat de surveillance vétérinaire 7. La destination de l'animal : évaluation de la santé et du comportement avant la mise en espace (box, quarantaine) 8. Les actions à mettre en place dans le suivi de l'animal : recherche des propriétaires, identification et vaccination, suivi sanitaire ...
MODULE 3 10 HEURES 30 MIN D'ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">Entretenir les lieux de vie de l'animal et les locaux annexes</p> <p><i>Objectifs : Comprendre et appliquer les étapes de nettoyage des espaces de vie des animaux, savoir identifier les différents produits et leur utilisation, maîtriser les tâches quotidiennes, l'utilisation du matériel, appliquer la prophylaxie sanitaire et établir un protocole de nettoyage</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Panorama des outils du nettoyage : produits (les détergents, les désinfectants), utilisation, matériel (raclette, laveuse, tenue vestimentaire) 10. Protocole de nettoyage : bien-être animal au quotidien, élimination des déchets, principe de la marche en avant 11. Les principales maladies en collectivité et le protocole d'évitement ; Circonscrire les épidémies par la désinfection 12. Maintenance des installations : savoir résoudre les principaux problèmes
MODULE 4 6 HEURES 30 MIN D'ÉVALUATION	<p style="text-align: center;">Prendre soin de l'animal accueilli</p> <p><i>Objectifs : Savoir nourrir les animaux en fonction de leur espèce, être capable d'établir les rations pour chaque animal, être en capacité de repérer un animal qui ne s'alimente pas et détecter la raison et le processus pour y remédier, savoir gérer les stocks d'alimentation, mettre en place les processus de toilettage</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 13. L'alimentation en collectivité : choix, limites et amélioration du nourrissage en refuge ; la gestion des stocks 14. L'animal qui ne s'alimente pas : raisons et remédiation, savoir alerter le responsable, le vétérinaire 15. Entretien l'animal au quotidien ou selon les besoins (laver, brosser, couper les ongles, les griffes) en assurant l'apaisement et la sécurité de l'animal 16. Vermifuges et anti parasitaires en collectivité

Contenu de la formation (2)

Assurer le bien-être sanitaire de l'animal

Objectifs : Être capable d'appliquer les procédures de prophylaxie médicale, Savoir identifier une anomalie physiologique, physique dans l'état général de l'animal, être capable de mesurer l'urgence vétérinaire

MODULE 5
8 HEURES
+30 MIN
D'ÉVALUATION

17. les normes physiologiques de l'animal (température, couleur des muqueuses, poids),
18. Les défaillances physiques et comportementales liées aux principales pathologies rencontrées en refuge
19. Les anomalies liées à la maltraitance, les blessures du quotidien
20. Comprendre le vocabulaire pour alerter et échanger avec le vétérinaire

Administer les soins et traitements de l'animal

Objectifs : être capable de comprendre une ordonnance, d'administrer un traitement et des soins locaux en fonction de consigne, savoir manipuler un animal et respecter les règles d'hygiène et de sécurité

MODULE 6
8 HEURES
1HEURE
D'ÉVALUATION

21. Les traitements : types de traitement et procédure de mise en œuvre
22. Gestion des ordonnances et du registre sanitaire
23. Les soins locaux : nettoyer et désinfecter une plaie, surveillance des pansements, de l'évolution d'une cicatrisation (de stérilisation)
24. Manipuler un animal : contention de base, transport chez le véto dans le respect de la sécurité Homme / animal
25. Désinfecter le matériel de soin, de transport, le véhicule
26. Gérer les stocks de médicaments
27. Gestion de la fin de vie d'un animal ; décision, accompagnement, prise en charge de la dépouille

S'initier aux bases eu comportement et d'éducation

Objectifs : Savoir évaluer le comportement de l'animal (troubles psychologiques, agressivité), identifier les animaux maltraités, dangereux et proposer un réponse adaptée, faire évoluer l'animal (notion de jeux, de sorties en groupe, de promenade), être capable de mettre en place un éducation de base.

MODULE 7
10 HEURES
30 MIN
D'ÉVALUATION

28. Typologie des animaux accueillis en refuge (maltraitance, traumatisme d'abandon, troubles du comportement)
29. Les conduites à tenir face à l'animal peureux, anxieux, agressif
30. Le rôle du jeu et des interactions intra et inters spécifiques
31. Les promenades et les sorties chez le chien, le jeu chez le chat
32. la socialisation des jeunes animaux et des adultes maltraités
33. les notions incontournables d'éducation pour faciliter les placements

L'accueil : savoir être et savoir-faire

Objectifs : Être en mesure d'accueillir de façon aimable et professionnelle, informer, orienter et sensibiliser. Maitriser l'accompagnement des adoptants par un entretien adéquat. Identifier les placements à risque

MODULE 8
5 HEURES
30 MIN
D'ÉVALUATION

34. Véhiculer l'image de la structure : rester courtois et maitre de soi
35. Les outils pour organiser les visites, accompagner l'adoption : les questions à poser, et les conseils aux adoptants
36. Les bons et les mauvais placements : évitez les jugements hâtifs
37. Les documents légaux d'adoption et le suivi post adoption

Contenu de la formation (3)

Communiquer en professionnel

MODULE 9
5 HEURES

Objectif : Savoir utiliser les documents et logiciels adéquats, savoir communiquer en valorisant la structure et l'animal, savoir transmettre, écouter et discerner les communications internes, prospecter les structures selon les codes de la profession

38. L'importance de communiquer pour valoriser la structure et l'animal (réseaux, manifestations, relations extérieures)

39. Savoir gérer l'information sur l'animal (fiche de box, site, appel à adoption)

40. Communiquer avec l'équipe et ses responsables : les notes de services les informations capitales, les process,

41. Gestion des conflits humain et de leur impact sur l'animal

42. Savoir se mettre en valeur auprès d'une structure qui recrute

La pratique se fait tout au long du processus, avec des exercices concrets et pratiques auprès des chiens et des chats du refuge, l'observation des visites vétérinaires, des adoptions la participation à chaque étape au quotidien du refuge

Equipe d'intervenants

- Deux formatrices principales avec 10 ans d'expérience au sein du refuge et 15 ans de pratique dans le comportement canin
- Une équipe d'agents soigneurs animaliers pour transmettre "sur le terrain"

Un enseignement de qualité, basé sur l'exigence, la bienveillance, le respect de l'animal et de l'humain, et des valeurs intrinsèques de la protection animale

CSENA - 338 route de Gerbey 38121 Chonas l'Ambellan 04 74 20 32 01 contact.csena@gmail.com

+ Enregistré auprès de la DIRRECTE Auvergne Rhône Alpes sous le N° 84380906538.